



ECOLE MATERNELLE JOSEPH SIBUET

16 rue du 11 novembre 1918

69780 MIONS 04 72 23 26 64

Procès verbal du 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Mardi 20 Juin 2017

Présents au conseil d'école :

Ville de Mions : GUICHARD Florence (Adjoint en charge de la politique scolaire, péri scolaire et de la restauration) et JABOULAY Esther (Directrice des affaires scolaires)

Directrice : BOUTONNET Patricia

Adjoint(e)s : DUVILLARD Corinne, GRILLET-AUBERT Valérie, GUILLEMAUD Eliane, CLEMENT Sandrine, ROULAND Allison, GUERARD Emmanuelle

APNE : NIANG Néné, PEREGO Céline, Ba Céline, DEBARD Audrey

FCPE : GEORGET Laetitia

Excusée : GOETZ Sophie

1. BILAN ANNUEL DES ACTIONS ET PROJETS

- Projet « danses traditionnelles » : le projet a été mené de janvier à mai en partenariat avec un intervenant de l'association « L'Ame Son ». Chaque classe a eu trois séances avec l'intervenant pour apprendre les danses et celles-ci ont été retravaillées avec l'enseignante entre chaque séance.

Nous avons fait une répétition générale début mai puis le spectacle le 23 Mai. Tout s'est très bien passé et nous sommes contentes du travail fourni par les enfants. Nous remercions les associations de parents qui nous ont aidées pour l'organisation du spectacle.

Le coût total de ce projet est de 2600 €. Il est financé en partie par le don de l'APNE.

Le don de la FCPE a servi à acheter des jeux pour l'école.

- Sortie au théâtre Patadôme d'Irigny pour les trois classes de MS, MS/GS et GS le 12 mai : spectacle « Les deux peintres ».
- Intervention des pompiers : dans le cadre de l'éducation à la sécurité, les pompiers de Mions viennent à l'école le 22 juin pour présenter leur travail, leur tenue, leur matériel.
- Spectacle dans l'école : Il nous a été proposé par la compagnie Dryades le 15 juin pour du théâtre d'ombre « A pas de loup ». Il a été très apprécié.

- Liaison GS/CP : des lectures par des élèves de CP dans les classes de GS ont été organisées. En fin d'année scolaire, les élèves de GS iront visiter les classes de CP. De plus, les élèves de GS qui mangent habituellement à la cantine iront manger au self de l'élémentaire le mardi 27 juin.

2. PREPARATION DE LA RENTREE 2017

A ce jour, nous avons un effectif prévu de 179 élèves pour 6 classes avec **60 PS, 55 MS et 63 GS**. La répartition pédagogique se fera de la manière suivante :

- 1 classe de PS
- 2 classes de PS/MS
- 2 classes de MS/GS
- 1 classe de GS

L'équipe enseignante reste stable pour les enseignantes titulaires. Les enseignantes qui complètent les quarts de temps ou mi-temps partent sur d'autres écoles.

- Accueil des futurs PS

Les parents sont passés au CATEM pour l'inscription en mairie et la directrice de l'école procède à l'admission lors d'un rendez-vous avec les parents.

Une réunion de présentation pour tous les parents de futurs PS a eu lieu le 13 juin. Cette réunion a permis de présenter l'équipe enseignante, de répondre aux questions des parents et de visiter les locaux.

Nous ne sommes pas très satisfaites du format de la réunion avec trop de parents et en dehors des classes. Nous envisageons de faire différemment l'année prochaine (dans les trois classes de PS, avec deux enseignantes).

- Prévisions pour l'organisation du travail des ATSEM :

Le nom des ATSEMs prévues pour notre école pour la rentrée sera communiqué par la mairie à l'école avant la fin d'année scolaire afin de s'organiser. Une réunion est prévue le 31 août avec elles pour préparer la rentrée.

Le nombre de poste d'ATSEM restera le même pour la rentrée 2017/2018 : cinq le matin et six l'après-midi.

- Couchette

Pour les petits, nous demandons un sac de couchage pour la couchette. Celui-ci sera ranger dans des meubles adaptés et donné au familles tous les quinze jours pour le lavage.

Nous souhaitons continuer à adapter le couchage en fonction des besoins pour les moyens. Nous envisageons donc de demander un drap et une petite couverture pour les futurs moyens, ne sachant pas s'il y aura un besoin de sac de couchage ou pas.

- Rythme scolaire

Rien n'est encore décidé au niveau de la mairie. Un courrier va être envoyé aux familles pour expliquer la situation. Le décret n'étant pas encore paru, les horaires ne changeront pas pour la rentrée 2017/2018 (semaine de quatre jours et demi).

3. TRAVAUX/ACHATS

Les subventions mairie pour l'école pour l'année scolaire 2017-2018 sont de :

- 7550 € de crédit fournitures,
- 4200 € de subvention sorties et spectacles.
-

Un nouveau logiciel a été mis en place par la mairie pour les demandes de travaux de l'école. Il permet d'avoir un retour sur le traitement de la demande.

La commande de mobilier initialement prévue pour un renouvellement partiel dans toutes les classes est finalement réduite à la commande des chaises pour deux classes, quelques petites tables individuelles et des meubles de rangement pour les sacs de couchage des couchettes. La suite de la commande initiale devrait pouvoir être commandé en 2018.

Nous signalons à la mairie le très mauvais fonctionnement du téléphone fixe de l'école (grésillement, combiné qui ne sonne pas, message qui ne s'enregistre pas).

La mairie pense qu'il s'agit d'un problème de ligne et propose un diagnostic avant la rentrée.

4. QUESTIONS PARENTS

L'association APNE confirme que la kermesse s'est bien passée, avec beaucoup de monde. Ils ont dégagé un bénéfice de 1600 € et pense pouvoir faire un don à l'école maternelle du même ordre que l'année dernière (environ 750 €).

Une question d'un parent sur les évaluations en maternelle est posée. Cette année, les enseignantes ont dû réaliser un nouvel outil, le carnet de suivi, permettant de laisser une trace sur toute la maternelle des progrès de l'enfant. Il a demandé beaucoup de temps et n'a pas pu encore être diffusé. Il sera rendu fin juin aux familles.

D'or et déjà, les familles qui l'ont souhaité ont pris rendez-vous avec l'enseignante de la classe pour faire le point sur leur enfant.

Pour les élèves de grande section, une synthèse des acquis sera donnée.